



COMITÉ DE PARENTS

Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais
225, rue Saint-Rédempteur, Gatineau (Québec) J8X 2T3
Téléphone : (819) 771-4548 et télécopieur 771-5222

Compte-rendu de la réunion du COMITÉ DE PARENTS tenue le mardi 17 février 2015, à 19 h, au Centre Mgr Beaudoin, 34, rue Binet, Gatineau (Québec)

Présences Silvia Barkany, école Internationale du Mont-Bleu, Stéphane Goudreault, école Jean-de-Brébeuf, Pierre Leduc, école du Village, Manuel Le Bris, école du Lac-des-Fées (substitut), Antoine Gomis, école du Plateau, Natacha Mustaitis, école du Plateau (substitut), Jean-Sébastien Provençal, école du Vieux-Verger, François Rainville, école du Grand-Boisé, Véronique Demers, école Saint-Paul (arrivée à 19 h 20), Éric McMullen, école des Trois-Portages, Carole Lessard, école Saint-Jean-Bosco (substitut), Charles Leclerc, école du Dôme, Maxime Messier, école du Marais, Anny Bourret, école de la Vallée-des-Voyageurs, Martin Tessier, école des Tournesols, Danny Lepage, école de l'Amérique-Française, André Maurice, école secondaire Grande-Rivière, Pascale de Courville Nicol, école secondaire Mont-Bleu (arrivée à 19 h 08), Émilie Huber, Comité EHDA, Jean-Claude Bouchard, directeur général, Marcel Lalonde, directeur général adjoint, Nadine Peterson, directrice du Service des ressources éducatives, Simon Leclair, directeur du Service de l'organisation scolaire et du transport scolaire, et Renée Vianna, secrétaire, sous la présidence de David Boudreau, école des Rapides-Deschênes.

Absences : Caroline Gaudreau, école Euclide-Lanthier, Nicolas Blais, école Côte-du-Nord, Céline Cléroux, école du Lac-des-Fées, Anne-Sophie Dorval, école Saint-Jean-Bosco (absence motivée) Sophie-Andrée Charlebois, école Notre-Dame, Zakia Ouazzine, école Saint-Rédempteur, Chantal Breton, école au Cœur-des-Collines, Suzanne Assi école des Deux-Ruisseaux, Christine Charon, école du Parc-de-la-Montagne (substitut), Catherine Gagnon, école secondaire de l'île.

1. PRÉSENCES ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum étant atteint, monsieur David Boudreau, président, déclare la réunion ouverte à 19 h 03.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution 14-15-1252

Monsieur André Maurice, appuyé par monsieur Pierre Leduc, propose l'adoption de l'ordre du jour avec les ajouts suivants au point 13 :

13.1 Discussion sur le sondage concernant les services de garde;

- 13.2 Connaître l'opinion des CE au sujet des services aux dîneurs;
- 13.3 Création d'un sous-comité pour débats sur la fusion.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. ADOPTION DU COMPTE RENDU DU 20 JANVIER 2015

Résolution 14-15-1253

Monsieur Danny Lepage, appuyé par monsieur Charles Leclerc, propose que le procès-verbal du 20 janvier 2015 soit adopté avec la modification suivante :

-rectifier la dénomination de l'Université dans la section **Invité** qui doit se lire, à l'Université du Québec en Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. SUIVIS AU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 20 JANVIER 2015

Aucun.

5. MOT DU PRÉSIDENT

Aucun.

6. AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE DE LA VALLÉE-DES-VOYAGEURS (RÉSOLUTION C.E. 14-15-20)

Madame Anny Bourret de l'école de la Vallée-des-Voyageurs a remis au président, Monsieur David Boudreau, la lettre que le conseil d'établissement de cette école a adoptée et qui sera envoyée à monsieur Yves Bolduc, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Le président fait part aux membres du contenu de la lettre et demande si le comité de parents désire soutenir la demande d'agrandissement de l'école susmentionnée. Monsieur Jean-Claude Bouchard, directeur général, informe les membres que la commission scolaire a déjà introduit cette demande auprès du Mels et que cet agrandissement est une des priorités de la commission scolaire.

Après discussion, les membres décident d'envoyer la lettre d'appui qui a été acceptée par le CE de l'école de la Vallée-des-Voyageurs, voir leur recommandation ci-dessous CE-14-15-20 :

Approbation de la lettre de demande d'agrandissement : Anny Bourret présente la lettre du Comité de parents qui sera envoyée à M. Yves Bolduc, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport concernant la demande d'agrandissement de l'immeuble NDJ. Quelques modifications mineures sont proposées.

La lettre est proposée par Andréane Morissette et acceptée à l'unanimité.

et de joindre la recommandation d'appui du Comité de parents à ladite lettre.

Résolution 14-15-1254

Madame Silvia Barkany, appuyée par madame Pascale de Courville Nicol, propose que le Comité de parents appuie la lettre de demande d'agrandissement de l'école de la Vallée-des-Voyageur, afin que celle-ci soit prise en considération.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. PREMIÈRE COMMUNICATION

Madame Nadine Peterson, directrice du Service des ressources éducatives, présente aux membres la différence entre la première communication et le bulletin. Elle explique que la première communication, document officiel, doit être remise aux parents au plus tard le 15 octobre. Cette communication est différente du bulletin et a été établie afin de faciliter la collaboration avec les parents. Ce document n'est pas chiffré et comporte deux éléments de communication l'un sur le plan des apprentissages (message) et l'autre sur le comportement de l'élève. Elle attire l'attention des membres sur le bulletin qui, lui, renseigne les parents sur les résultats de leur enfant; le volet comportement n'apparaît pas dans le bulletin. Elle précise aussi que la première communication peut se présenter sous un format différent suivant les commissions scolaires, mais le but est identique. Elle rappelle aux membres que les parents peuvent toujours communiquer avec l'enseignant(e) soit par téléphone, soit par courriel. On précise également que le portail comportera un volet parental qui facilitera la communication avec les parents.

Madame Peterson répond ensuite aux questions des membres. Ceux-ci souhaiteraient qu'une légende ou une explication soit ajoutée à la première communication afin que les parents comprennent l'objectif de ce document.

Le président remercie madame Peterson pour sa présentation.

7. POLITIQUE DE GESTION DES SURPLUS D'ÉLÈVES DANS LES ÉTABLISSEMENTS

Monsieur Simon Leclair, directeur du Service de l'organisation scolaire et du transport scolaire, présente aux membres la politique sur la gestion des surplus d'élèves dans les écoles. Les membres peuvent prendre connaissance de cette politique en allant sur le site de la commission scolaire. La politique mentionnée ci-dessus s'applique à toutes les écoles primaires, rarement aux élèves des écoles secondaires. Il explique aux membres les différentes étapes mises en place lors de surplus d'élèves pour réduire le plus possible le transfert d'élèves, en tenant compte du nombre de locaux dans l'école, du nombre d'enseignants alloués et du ratio maître/élève. En cas de surplus, un appel est fait aux parents et ceux-ci sont souvent volontaires pour déplacer l'enfant d'école. Pour ce qui est des élèves en EHDAA, ces derniers sont déplacés le moins possible et avant d'entamer une action, le dossier de l'élève est examiné en collaboration avec la responsable du service EHDAA.

Monsieur Simon Leclair répond ensuite aux questions des membres. Les membres souhaiteraient qu'un diagramme accompagne la politique de surplus pour une meilleure compréhension.

Plusieurs points à l'ordre du jour doivent encore être traités, les membres font la recommandation suivante :

Résolution 14-15-1255

Monsieur François Rainville, appuyé par monsieur André Maurice, propose que la rencontre du comité de parents soit prolongée jusqu'à 21 h 15.

9. SÉCURITÉ DES DÉPLACEMENTS AUTOUR DES ÉCOLES

Ce point a été apporté par monsieur Stéphane Goudreault, de l'école Jean-de-Brébeuf. Il désire solliciter l'appui du comité de parents concernant la sécurité des déplacements autour des écoles et particulièrement pour l'école Jean-de-Brébeuf. Cette école se trouve dans un lieu très passant et très peu sécuritaire pour les élèves. Il propose que des panneaux spécifiques soient apposés pour protéger les élèves, tant de cette école que ceux des autres écoles de la commission scolaire. Une discussion s'ensuit concernant les corridors de sécurité, le déblaiement de la neige, la conduite automobile dangereuse autour des écoles, le non-respect de la limitation de vitesse près des écoles, etc. Madame Barkany informe les membres que les corridors de sécurité sont normalement indiqués dans l'agenda de l'élève. Certaines écoles ont mis en place des projets de sensibilisation sur la sécurité aux abords de l'école qui nécessitaient la collaboration des parents et des enfants. Ces projets ont eu une répercussion positive. On suggère aux membres, en cas de problèmes de sécurité, d'en aviser la direction

d'école, monsieur Simon Leclair, directeur du Service de l'organisation scolaire et du transport et de faire appel au service de police.

On informe que monsieur Pépin et madame Goneau mènent un dossier visant la sécurité et qu'ils sont déjà en communication avec la ville à ce sujet.

Les membres proposent d'aborder la question de sécurité des déplacements autour de leur école dans leur conseil d'établissement. Il est également proposé d'identifier des solutions spécifiques par école plutôt que de soutenir une approche collective appuyée par le comité de parents.

10. RAPPORT DES COMITÉS

10.1 COMITÉ DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET TRANSPORT

Monsieur Martin Tessier fait part aux membres des points qui ont été examinés au comité mentionné ci-dessus, dont la politique des dîneurs et la présentation de monsieur Marcel Pépin sur la sécurité aux abords des écoles.

10.2 COMITÉ DE PARTENARIAT ET DES COMMUNICATIONS

Monsieur Danny Lepage informe les membres que le comité de partenariat a établi son plan de travail pour l'année (mandat, rôle et l'organisation du comité). Il fait part aux membres qu'un nouveau coordonnateur (monsieur Charles Millar) aux communications est entré en fonction et que le site de la CSPO sera retravaillé.

10.3 COMITÉ DES SERVICES ÉDUCATIFS

Le comité se rencontrera la semaine prochaine.

10.4 FÉDÉRATION DES COMITÉS DE PARENTS

Le président informe les membres qu'il a participé avec madame Pascale de Courville Nicol, le 24 janvier dernier, à l'Assemblée générale de la Fédération des comités de parents. Lors de cette assemblée, il a été question des modifications proposées aux différentes dispositions de la loi relativement à l'implication des parents dans les conseils d'établissement et dans les comités de parents. Il partage son expérience et les excellents échanges qu'il a eus avec les autres personnes présentes à cette rencontre. Il a pu comparer ce qui se fait ailleurs et à la Commission scolaire-des-Portages de l'Outaouais. Il précise que le comité de parents de la CSPO est avantaagé d'avoir la présence de la direction générale et de la direction adjointe à ses réunions. Il mentionne également que

madame Corine Payne a été élue présidente de la Fédération des comités de parents. Le président partage également une bonne pratique faite dans une autre commission scolaire où les membres du comité de parents sont invités à partager les bons coups de leur école lors d'un tour de table.

10.5 COMITÉ CONSULTATIF EHDAA

Madame Émilie Huber fait part aux membres de points qui ont été examinés au comité consultatif EHDAA. Le comité s'est penché entre autres sur la promotion de la clientèle EHDAA, sur les changements et les conséquences possibles pour la clientèle EHDAA, à cause de la fusion et sur la nomination du ou de la candidate au prix Rachel Patry qui aura lieu le 11 mars prochain.

Étant donné qu'il reste encore des points à l'ordre du jour, le président demande que la rencontre soit prolongée de 15 minutes.

Résolution 14-15-1256

Monsieur Stéphane Goudreault, appuyé par monsieur Éric McMullen, propose que la rencontre du comité de parents soit prolongée jusqu'à 21 h 30 pour épuiser les points à l'ordre du jour.

10.6 COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT

Aucun rapport. Le comité s'est réuni, mais le représentant du comité de parents n'a pas été avisé.

10.7 TRÉSORIER

Le trésorier, monsieur Éric McMullen, demande aux membres de présenter leurs demandes de remboursement pour les frais de garde et de déplacement. Il demande également aux membres de faire connaître leur intention de participer au Congrès de la Fédération des comités de parents qui aura lieu le 20 et 30 mai prochain. Il est également demandé que les membres abordent cette question dans leur conseil d'établissement. Pour ce qui des coûts de participation à ce congrès, les membres peuvent en prendre connaissance sur le site web de la fédération.

10.8 COMMISSAIRES-PARENTS

Madame Silvia Barkany informe les membres qu'un nouveau système a été mis en place pour permettre aux élèves de 6^e année de visiter leur future école secondaire. Ce système a très bien fonctionné à la grande satisfaction des parents et des jeunes. Elle signale également aux membres que le 2 avril prochain est la Journée de l'autisme.

Parmi les autres points examinés, on peut mentionner l'augmentation des frais des services de garde qui passent à 8 \$, le sondage effectué en 5^e et 6^e année concernant les saines habitudes de vie et la sélection par le Mels de l'école Saint-Jean-Bosco qui fera partie du programme de recherche internationale en lecture.

10.9 ASSOCIATION RÉGIONALE DES COMITÉS DE PARENTS

Aucun rapport.

10.10 FONDATION DE LA CSPO

Monsieur Gomis n'a pas pu assister à la rencontre. Aucun rapport.

11. CORRESPONDANCE DU COMITÉ DE PARENTS

12. DÉPÔT DE DOCUMENTS

12.1 CG Express

Le CG Express a été envoyé aux membres.

12.2 Lettre de Mme Farrell

Le président mentionne aux membres qu'il a reçu un accusé de réception de Madame Farrell, en réponse à la lettre adressée à madame Stéphanie Vallée dans le cadre de la fusion des commissions scolaires. Il a reçu également une copie de la lettre en provenance de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées adressée à monsieur Yves Bolduc, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport concernant la future fusion des commissions scolaires. Il lit le contenu de celle-ci aux membres.

13. AUTRES SUJETS (URGENCES)

Les membres aimeraient avoir de l'information au sujet des commentaires sur l'échec de la réforme scolaire, lors d'une prochaine rencontre du comité de parents.

Le président demande aux membres s'ils veulent former un sous-comité de discussions en lien avec la fusion. Messieurs Danny Leduc, André Maurice et madame Silvia Barkany se proposent pour former ce sous-comité. Il est décidé de reporter cette question à la prochaine rencontre du comité.

14. SUJETS POUR LA PROCHAINE RENCONTRE

14.1 ADAPTATION SCOLAIRE (mars)

14.2 CHOIX BUDGÉTAIRES (aide aux devoirs, etc.) (avril et mai)

Ces deux points seront remis à l'ordre du jour de la prochaine rencontre.

16. LEVÉE DE LA SÉANCE

La rencontre prend fin à 21 h 28.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le Président,
David Boudreau